

## Profession de foi pour la Commission de la Recherche

# Compétences, Performance et Innovation pour la recherche et sa valorisation

**Être un moteur pour l'innovation**, anticiper les besoins de nos territoires, de leurs habitants et de leurs entreprises, tels doivent être les ambitions de recherches et de formations que nous devons défendre pour notre université ;

Nous devons renforcer notre **capacité à innover et à valoriser** les travaux effectués au sein de nos laboratoires. Pour ce faire l'établissement doit se doter d'une **vraie cellule de valorisation et d'appui aux laboratoires** qui offrira le **support professionnel** indispensable pour élaborer les dossiers en réponse aux appels d'offre FEDER, ANR, européens et internationaux.

Pour accroître notre **attractivité** et notre **compétitivité**, l'établissement doit **accompagner, soutenir et faciliter** la tâche des porteurs de projets dans leurs actions, encourager les **Initiatives des jeunes chercheurs et doctorants** en augmentant les moyens consacrés à la recherche.

Notre Université doit aussi renforcer ses actions de recherches **en relation avec les acteurs du monde socio-économique** tant sur le plan régional que sur le plan national et international. L'émergence sur notre territoire **d'un écosystème d'innovation** à travers la technopole Régionale, les divers projets de plateaux techniques, ne peut se faire sans une implication forte de l'université et de ses laboratoires de recherches. En effet **les ressources humaines et matériels de notre Université** doivent être des éléments **structurants de l'innovation** sur et hors de nos territoires.

Si ce rapprochement constitue un véritable tremplin pour nos étudiants et doctorants, cet axe devra être renforcé par une convention de partenariat avec **la pépinière d'entreprise innovante** de Guadeloupe, AUDACIA. Force est de constater qu'à ce jour aucun de nos **étudiants et docteurs** ne bénéficie de l'appui de cette structure.

Au niveau national, notre établissement devra renouer ses liens avec la Société d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT) dont l'objet est **d'améliorer l'efficacité du transfert de technologies** et la valeur économique créée **en préservant l'intérêt des laboratoires**.

Nous vous proposons de faire le choix **de la compétence, de l'expérience et du dialogue** pour **retrouver une université apaisée** en mesure de répondre à **ses objectifs d'ouverture sur ses territoires** et structurée pour faire face aux grands défis sociaux et sociétaux qui nous attendent.

Pr Ted SOUBDHAN

Pr Guylène AURORE